

DEC220566INSB

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Jérôme Sackur aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8554 intitulée « Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique (LSCP) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC183279DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8554 intitulée « Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique (LSCP) » ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des Unités relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC193047INSB du 19 décembre 2019 portant nomination de Mme Alejandrina Cristia aux fonctions de directrice de l'unité susvisée ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de Mme Alejandrina Cristia, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} février 2022.

II. A compter de cette même date, M. Jérôme Sackur, Directeur d'Etudes à l'EHESS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 30 juin 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 mars 2022

Le président - directeur général
Antoine Petit



DEC220333DR02

Décision portant nomination de Mme Sabrina Paris aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UAR3224 intitulée Centre de Recherche sur la Conservation

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

Vu la décision DEC220089INSHS du 31/01/2022 nommant Mme Christine Andraud directrice par intérim de l'unité UAR3224 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 21/04/2020 ;

Considérant que Mme Sabrina Paris a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le Muséum national d'histoire naturelle les 18-19/10/2021, les 15-16/11/2021 et les 22-23/11/2021 (durée 39 heures) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Sabrina Paris, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UAR3224 intitulée Centre de Recherche sur la Conservation à compter du 01/01/2022.

Mme Sabrina Paris exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sabrina Paris est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07/03/2022

La directrice de l'unité
Christine Andraud



Christine ANDRAUD
Directrice du CRC
UAR 3224

Visa du Président du Muséum national d'histoire naturelle
Bruno David



Visa de la déléguée régionale du CNRS de Paris-Centre
Véronique Debisschop
La déléguée régionale pour la
circonscription Paris-Centre



Véronique DEBISSCHOP



DEC221196INSHS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Raphaël Morera aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Dinah Ribard aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°8558 intitulée « Centre de recherches historiques - CRH ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8558 intitulée « Centre de recherches historiques - CRH »

Vu l'accord de la tutelle ;

Vu le procès-verbal du conseil de laboratoire du CRH en date du 31 janvier 2022 ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. A compter du 1^{er} avril 2022, il est mis fin aux fonctions de M. Thomas Le Roux, en qualité de directeur de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée « Centre de recherches historiques - CRH ».

II. A cette même date, il est mis fin aux fonctions de Mme Béatrice Delaurenti, en qualité de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée.

III. A compter de cette même date, M. Raphaël Morera, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim et Mme Dinah Ribard, directrice d'études à l'EHESS, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 30 septembre 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **28 AVR. 2022**



Le président du CNRS
Antoine Petit

